

Soins infirmiers périopératoires

Carnet de formation  
de l'infirmière

# Assistance opératoire



Ordre  
des infirmières  
et infirmiers  
du Québec

## ÉDITION

### COORDINATION

**Suzanne Durand**, inf., M. Sc. inf., D.E.S.S. en bioéthique  
Directrice  
Direction, Développement et soutien professionnel, OIIQ

### RECHERCHE ET RÉDACTION

**Louiselle Bouffard**, inf., M. Sc. inf.  
Infirmière-conseil  
Direction, Développement et soutien professionnel, OIIQ

**Aline Gagnon**, inf., B. Sc.  
Infirmière première assistante en chirurgie, Hôpital de Verdun  
Présidente du Regroupement des infirmières premières assistantes en chirurgie  
Présidente sortante de la Corporation des infirmières et infirmiers de salle d'opération du Québec  
Présidente du Réseau canadien des infirmières premières assistantes en chirurgie

## PRODUCTION

Service des publications

### **Sylvie Couture**

*Chef de service*

### **Claire Demers**

*Adjointe à l'édition*

Direction des services aux clientèles et promotion, OIIQ

### RÉVISION LINGUISTIQUE

**Claire Saint-Georges**

### CONCEPTION ET RÉALISATION GRAPHIQUE

**Le Groupe Flexidée ltée**

### CORRECTION D'ÉPREUVES

**Odette Lord**

## DISTRIBUTION

Ordre des infirmières et infirmiers du Québec

### **Vente des publications**

4200, rue Molson  
Montréal (Québec) H1Y 4V4  
Téléphone: 514 935-2501 ou 1 800 363-6048  
Télécopieur: 514 935-3770  
ventepublications@oiiq.org  
**oiiq.org**

### DÉPÔT LÉGAL

Bibliothèque et Archives Canada, 2014  
Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2014  
ISBN 978-2-89229-615-0 (PDF)

© Ordre des infirmières et infirmiers du Québec, 2014  
Tous droits réservés

Note – Le terme « infirmière » est utilisé ici à seule fin d'alléger le texte et désigne autant les infirmiers que les infirmières.



## TABLE DES MATIÈRES

|   |    |
|---|----|
| <b>INTRODUCTION</b> .....   | 4  |
| <b>PARTIE 1 - Consignation des heures de formation théorique</b> .....  | 5  |
| <b>PARTIE 2 - Évaluation des techniques de base requises<br/>pour poser les actes d'assistance opératoire</b> ..... | 6  |
| <b>PARTIE 3 - Journal de stage</b> .....  | 9  |
| <b>PARTIE 4 - Sommaire de la formation en assistance opératoire</b> .....   | 11 |



## INTRODUCTION

En novembre 2012, l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ) a publié les *Lignes directrices pour les activités des infirmières en salle d'opération*. Ce document confirmait l'importance de rehausser les activités des infirmières tout au long du continuum de soins périopératoires. Ainsi, de nouvelles possibilités de collaboration avec les chirurgiens sont maintenant offertes aux infirmières puisqu'elles peuvent dorénavant poser des actes d'assistance opératoire.

Les actes d'assistance opératoire sont intégrés au service interne. Accomplis à l'intérieur du site opératoire et à divers moments du déroulement de l'intervention chirurgicale, ils demeurent sous le contrôle direct du chirurgien. Ces actes font donc partie du champ d'exercice de toute infirmière en soins périopératoires.

Les lignes directrices fixent les exigences de formation tant théoriques que pratiques qui s'appliquent à toute infirmière qui effectue les actes d'assistance opératoire. En publiant ce carnet de formation, l'OIIQ offre à l'infirmière un outil à la fois pratique et utile pour consigner la réalisation des différentes étapes de la formation requise pour poser les actes d'assistance opératoire, et pour suivre l'évolution de ses apprentissages. Ultiment, il fournit à l'infirmière un moyen de démontrer, notamment à la direction des soins infirmiers (DSI), sa capacité à poser les actes d'assistance opératoire.

Les exigences de formation servent donc de points de référence pour constituer le *Carnet de formation de l'infirmière*. Les quatre parties du carnet reflètent les étapes essentielles du processus de formation :

**Partie 1 - Consignation des heures de formation théorique**

**Partie 2 - Évaluation des techniques de base requises pour poser les actes d'assistance opératoire**

**Partie 3 - Journal de stage**

**Partie 4 - Sommaire de la formation en assistance opératoire**

Il faut souligner que lors de l'application du processus de formation en assistance opératoire, l'établissement de santé est appelé à mettre en place un encadrement particulier. Cet encadrement implique la collaboration de chirurgiens et, le cas échéant, d'infirmières premières assistantes en chirurgie (IPAC). Il peut aussi prévoir des modalités de reconnaissance des acquis, notamment pour les infirmières de salle d'opération qui auraient posé certains actes d'assistance opératoire.

Le *Carnet de formation de l'infirmière* est considéré comme une preuve de réussite de la formation en assistance opératoire. L'infirmière est donc invitée à le conserver afin de pouvoir rendre compte de sa formation tant auprès de ses supérieurs actuels que de tout autre établissement où elle peut être appelée à faire de l'assistance opératoire.

Nous souhaitons que ce *Carnet de formation de l'infirmière* vous accompagne et vous guide dans votre formation en assistance opératoire et qu'il vous mène à la réussite de cette nouvelle étape dans votre cheminement professionnel.

## CONSIGNATION DES HEURES DE FORMATION THÉORIQUE

L'infirmière doit démontrer qu'elle a réussi la formation théorique de 45 heures, offerte en ligne par l'Université du Québec à Trois-Rivières ou qu'elle possède une formation équivalente. Cette formation comprend au moins un cours d'anatomie chirurgicale (15 heures) et deux cours de physiopathologie chirurgicale (30 heures). Dans cette partie du carnet de formation, l'infirmière inscrit, pour chacun des cours réussis, le titre du cours, la note obtenue, ainsi que la date de production du relevé de notes.

### ASSISTANCE OPÉRATOIRE - FORMATION THÉORIQUE

| TITRE DES COURS SUIVIS | NOTE OBTENUE | DATE |
|------------------------|--------------|------|
| 1.                     |              |      |
| 2.                     |              |      |
| 3.                     |              |      |

## ÉVALUATION DES TECHNIQUES DE BASE REQUISES POUR POSER LES ACTES D'ASSISTANCE OPÉRATOIRE

La formation pratique de 30 heures en laboratoire est offerte dans le milieu clinique afin de permettre à l'infirmière de faire les apprentissages nécessaires à l'exécution adéquate des actes d'assistance opératoire précisés dans les lignes directrices. La complexité de certains actes peut exiger une pratique répétée pour acquérir la dextérité requise et collaborer efficacement avec le chirurgien.

La grille d'évaluation intégrée à cette partie du carnet de formation précise les techniques de base que l'infirmière doit maîtriser pour poser l'ensemble des actes d'assistance opératoire. Elle permet d'indiquer les techniques acquises et la date à laquelle chacune d'elles a été maîtrisée.

## FORMATION EN ASSISTANCE OPÉRATOIRE - GRILLE D'ÉVALUATION DES TECHNIQUES DE BASE

| TECHNIQUES DE BASE EN ASSISTANCE OPÉRATOIRE  | MAÎTRISÉE | DATE |
|--|-----------|------|
| <b>1. TECHNIQUE D'INSTRUMENTS</b>  |           |      |
| 1.1 Technique d'utilisation du porte-aiguille (technique avec les doigts et à pleine main) |           |      |
| 1.2 Technique d'utilisation des ciseaux  |           |      |
| 1.3 Technique d'utilisation de la pince mousse ou de la pince à griffes                    |           |      |
| 1.4 Technique d'utilisation des écarteurs pour maximiser l'exposition                      |           |      |
| 1.5 Utilisation de divers types d'écarteurs  |           |      |
| <b>2. TECHNIQUE DE LIGATURES</b>   |           |      |
| 2.1 Technique nœud plat  |           |      |
| 2.2 Technique nœud de chirurgien   |           |      |
| 2.3 Technique nœud à une seule main (droite et gauche)                                     |           |      |
| 2.4 Technique nœud à deux mains  |           |      |
| <b>3. TECHNIQUE DE SUTURES</b>   |           |      |
| 3.1 Point simple, point séparé, point continu  |           |      |
| 3.2 Point sous-cuticulaire continu (nœud caché - nœud visible)                             |           |      |
| 3.3 Point sous-cuticulaire simple  |           |      |
| 3.4 Point matelassé simple et continu  |           |      |
| 3.5 Point matelassé vertical et horizontal   |           |      |
| 3.6 Point moitié-moitié  |           |      |
| 3.7 Point de fixation pour drain   |           |      |

## FORMATION EN ASSISTANCE OPÉRATOIRE - GRILLE D'ÉVALUATION DES TECHNIQUES DE BASE (Suite)

| TECHNIQUES DE BASE EN ASSISTANCE OPÉRATOIRE  | MAÎTRISÉE | DATE |
|--|-----------|------|
| <b>4. TECHNIQUE D'UTILISATION DE SUTURES</b>   |           |      |
| 4.1 Choix et utilisation des sutures selon l'application (fils résorbables/ non résorbables, synthétiques/naturels, monofilaments/fils tressés)                            |           |      |
| 4.2 Choix et utilisation des sutures selon leurs caractéristiques (résistance à la traction, diamètre, tenue de nœuds, souplesse, élasticité, temps de réabsorption, etc.) |           |      |
| <b>5. TECHNIQUE D'UTILISATION D'AIGUILLES</b>  |           |      |
| 5.1 Aiguille droite  |           |      |
| 5.2 Aiguilles courbe en 3/8, courbe en 5/8, courbe en 1/2 (demi-courbe), courbe composée (compound courbé), semi-courbe  |           |      |
| 5.3 Aiguille mousse, tranchante, émoussée  |           |      |
| <b>6. TECHNIQUE D'HÉMOSTASE</b>  |           |      |
| 6.1 Utilisation de l'électrocautère (biomécanique et pratiques sécuritaires), monopolaire, bipolaire (différences et particularités de chacun)                             |           |      |
| 6.2 Utilisation d'une pince pour faire l'hémostase   |           |      |
| 6.3 Utilisation d'agents hémostatiques (différents types), fonctions spécifiques et mode d'action  |           |      |
| <b>7. TECHNIQUE DE POSE D'AGRAFES</b>  |           |      |
| 7.1 Agrafes pour refermer la peau  |           |      |
| 7.2 Agrafes sur un petit vaisseau (hémoclip)   |           |      |



## JOURNAL DE STAGE

Lorsque la formation théorique et la formation pratique en laboratoire sont terminées, l'infirmière doit effectuer un stage de 90 heures en milieu clinique sous la supervision d'un tuteur (chirurgien ou IPAC). Ce stage permet à l'infirmière d'appliquer, au cours de divers types de chirurgies, les actes d'assistance opératoire, par exemple, les sutures et ligatures sur les plans superficiels, la manipulation d'instruments et d'appareils à l'intérieur du site opératoire, les techniques d'hémostase directe et l'exécution de manœuvres courantes sur des tissus.

La tenue du Journal de stage permet notamment à l'infirmière de se livrer à une réflexion critique sur les actes d'assistance opératoire posés et de recevoir une rétroaction sur ces derniers. Il devient dès lors plus facile à l'infirmière de faire une analyse à partir de données objectives et vérifiables.

Cette partie du carnet de formation propose à l'infirmière un format particulier pour le Journal de stage. Celui-ci permet à l'infirmière de consigner, au jour le jour et de façon factuelle, ses expériences d'assistance opératoire réalisées pour divers types d'interventions chirurgicales pendant son stage en milieu clinique. L'infirmière est invitée à y noter des données pertinentes telles que :

- le type d'interventions chirurgicales au cours desquelles elle a fait de l'assistance opératoire ;
- les divers actes d'assistance opératoire posés ;
- les observations du tuteur visant à améliorer sa pratique.

Le Journal de stage encourage aussi les échanges entre l'infirmière et le tuteur qui est appelé à rédiger des évaluations ou des recommandations. Toutefois, si ces dernières sont formulées verbalement, l'infirmière doit les noter dans son Journal de stage, dans la colonne « Observations et/ou recommandations du tuteur », pour approfondir ses apprentissages.



## FORMATION EN ASSISTANCE OPÉRATOIRE - JOURNAL DE STAGE

Cette page peut être imprimée et utilisée pour chacune des interventions chirurgicales durant lesquelles l'infirmière a fait de l'assistance opératoire pendant son stage en milieu clinique.

| DATE ET TYPE D'INTERVENTION CHIRURGICALE | ACTES D'ASSISTANCE OPÉRATOIRE POSÉS | OBSERVATIONS DE L'INFIRMIÈRE | OBSERVATIONS ET/OU RECOMMANDATIONS DU TUTEUR |
|--|-------------------------------------|------------------------------|--|
|  |                                     |                              |  |

## SOMMAIRE DE LA FORMATION EN ASSISTANCE OPÉRATOIRE

Le sommaire résume les diverses étapes de la formation en assistance opératoire. Il vise à démontrer à la direction des soins infirmiers et au supérieur immédiat que l'infirmière a réussi la formation en assistance opératoire.

L'infirmière remplit le formulaire et, lorsque requis, elle sollicite la collaboration du tuteur (chirurgien ou IPAC). L'infirmière conserve un exemplaire de ce sommaire dans son dossier personnel et achemine un second exemplaire à la DSI.

## SOMMAIRE DE LA FORMATION EN ASSISTANCE OPÉRATOIRE

Nom de l'infirmière \_\_\_\_\_

**Formation théorique** (joindre le relevé de notes officiel de l'établissement d'enseignement)

| COURS | DATE DE FIN DU COURS | RÉSULTAT OBTENU |
|-------|----------------------|-----------------|
| 1.    |                      |                 |
| 2.    |                      |                 |
| 3.    |                      |                 |

**Formation pratique en laboratoire** (date de fin de la formation pratique en laboratoire)

Date \_\_\_\_\_ Tuteur \_\_\_\_\_

**Stage en milieu clinique** (date de fin du stage en milieu clinique)

Date \_\_\_\_\_ Tuteur \_\_\_\_\_

Signature de l'infirmière \_\_\_\_\_ Date \_\_\_\_\_